PASTEUR JEAN-PIERRE JANNOT

Fréquentations en vue de mariage

« Va à Jérusalem et crie à ses oreilles : Voici ce que déclare l'Éternel : Je me souviens de ton amour au temps de ta jeunesse, et combien tu m'aimais au temps de tes fiançailles, lorsque tu me suivais, à travers le désert, vers une terre inconnue. » (Jérémie 2:2)

Voici, présentées en quelques lignes, les différentes étapes et leurs contraintes respectives que doivent respecter deux jeunes gens, en cours de fréquentations, dans le Message .

1ERE PHASE : L'APPROCHE, SE PARLER, SE CONNAITRE

La 1ère phase c'est principalement « se parler » pour permettre de se connaitre un peu, découvrir l'autre, ce que l'on n'a pas la possibilité de découvrir de «loin».

Pour cela, il y a les moyens modernes de communication : téléphone, réseaux virtuels, messagerie …

A ce stade, les jeunes ne se voient pas seuls, ils le font dans le cercle de l'église locale.
Il vaut mieux en informer le pasteur dès que possible.

Cela ne présage pas que la 1ère Phase peut être interrompue par l'un ou l'autre à n'importe quel moment!

2EME PHASE : L'APPROCHE PUBLIQUE, LA COMMUNICATION PUBLIQUE

La 2ème phase n'est que le prolongement de la 1ère phase, et une confirmation que l'on se connait un peu mieux, mais que l'on veuille encore mieux se connaitre.
À ce stade, la famille, le pasteur et l'église locale doivent être informés, bien qu'il ne s'agisse pas d'un engagement (ou de fiançailles), mais uniquement dans le but où, si un membre de l'église se rend compte que tel frère parle fréquemment avec telle sœur, il sache que « c'est officiel » ; il n'y a pas de «zone d'ombre» …

Les deux premières phases peuvent être plus ou moins longues. Il faut du temps pour se connaitre, s'apprécier, disons plusieurs mois ou plusieurs années.

Cela ne présage pas que la 2ème Phase peut être interrompue par l'un ou l'autre à n'importe quel moment !

LA 3EME PHASE: LES VOEUX

La 3ème phase est une rupture nette avec les deux premières, (plus ou moins longues). Si les deux jeunes gens veulent continuer alors, en vue du mariage, ils doivent s'engager par des vœux : « veux-tu être ma femme, veux-tu être mon mari ? Oui . . . » Cet échange est d'abord privé, intime, mais du cœur, profond et sincère, et surtout pour la vie. Il sera ensuite officialisé publiquement dans l'église par la cérémonie de fiançailles, suivi d'une fête ou pas !

Il faut surtout savoir et garder en mémoire que l'échange de vœux c'est pour la vie ! Il ne peut pas être annulé !

La Parole nous dit qu'à ce moment (l'échange de vœux), le couple se forme et ils sont comme mariés devant Dieu, mais ils ne vivent pas ensemble; ont plus d'intimité, mais pas de relation de couple; cependant, leur engagement pour la vie est total !

Les fiançailles ne peuvent être rompues, comme le mariage ne peut être rompu. Voilà pourquoi cette période d'échanges de vœux est très importante pour l'avenir de ce couple !

La période qui sépare les fiançailles du mariage est principalement consacrée à la préparation de la cérémonie de mariage, (la cérémonie, la famille et l'église). Elle ne devrait pas excéder une année.

CONCLUSION

Ce qui précède n'est en aucun cas une compilation de règles … pour des règles.

Ce qui peut paraître comme une loi ou des règles contraignantes n'est, en fait, qu'un moyen de traverser cette période en étant « agréable » à Dieu, accomplissant Sa Volonté et avançant par la foi. En même temps, elles protègent des pièges subtils du malin, dans une période de transition importante de la vie de chaque individu: passer d'une vie d'individu à une vie de couple, un grand changement s'opère alors.

L'objectif est de commencer une nouvelle vie sur la base de la Parole, construire un foyer qui accueillera des enfants, et montrer au Seigneur Jésus qu'Il a la première place dans tout ce que nous faisons.

Pasteur Jean-Pierre Jannot
Avril, 2023

Conception: fr. Darel G. & fr. Firmin M.